

LES CAHIERS DE L' OBSERVATOIRE

Numéro 15
Mars 2020



ÉTAT DES LIEUX de l'économie sociale 2017-18

L'objectif de ce cahier de l'Observatoire est de **DONNER UN APERÇU DE LA SITUATION DES ENTREPRISES ET DES EMPLOIS DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE** pour l'année 2018. Les chiffres présentés concernent la Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale. Les entreprises d'économie sociale représentent 12 % de l'emploi en Wallonie et en Région de Bruxelles-Capitale en 2018 mais plus de 20 % de la création nette d'emploi en Belgique ! Avec un ratio de création nette supérieure à son poids dans l'emploi total, l'économie sociale démontre ainsi pleinement qu'elle met en pratique la primauté des personnes et du travail sur le capital !

Retrouvez dès à présent votre état des lieux 'sur mesure'
sur <http://statistiques.observatoire-es.be>.



SOMMAIRE

Introduction	3
Méthodologie	4
Les Entreprises d'économie sociale	5
Les Emplois dans les entreprises d'économie sociale	10
Focus	17
Conclusion	20

QUELQUES CHIFFRES

L'économie sociale compte, en 2018

11.434 entreprises employeuses qui fournissent
260.642 emplois, soit
12% de l'emploi total en Wallonie et
en Région de Bruxelles-Capitale.

L'OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE INITIATIVE DE ConcertES ET DE SES MEMBRES.

ACFI - www.acfi.be

AID - www.aid-com.be

ALEAP - www.aleap.be

ATOUT EI - www.atoutei.be

CAIPS - www.caips.be

COOPAC.BE - www.coopac.be

CRÉDAL - www.credal.be

EWETA - www.eweta.be

FEBECOOP - www.febecoop.be

FEBISP - www.febisp.be

FEBRAP - www.febrap.be

FECOPEM

RES - www.resasbl.be

RESSOURCES - www.res-sources.be

RÉSEAU FINANCITÉ - www.financite.be

SAW-B - www.saw-b.be

SYNECO - www.syneco.be

UNION DES SCOP WALLONIE-BRUXELLES - www.les-scop.be

L'Observatoire de l'Économie Sociale a été développé dans le cadre du projet D.E.S.I.R. (Développement de l'Économie Sociale Inter-Régional), mené avec la CRESS Hauts-de-France dans le cadre du programme Interreg IV du FEDER, entre juin 2008 et décembre 2012.

L'Observatoire de l'Économie sociale bénéficie du soutien de la Wallonie depuis 2014 et a pu compter sur des soutiens de la Région de Bruxelles-Capitale.



**OBSERVATOIRE
ÉCONOMIE
SOCIALE**



Wallonie



Concertation des organisations représentatives de l'économie sociale

Rue du Bosquet 15A à 1435 Mont-Saint-Guibert

Tél. : 010/457.450 - 010/456.450

www.concertes.be

www.observatoire-es.be

contact@observatoire-es.be

Éditeur responsable : Sébastien PEREAU

Coordination et rédaction : ConcertES

Mise en page : Studio idbi

Crédit photo : by Jason Coudriet on Unsplash

Mars 2020

INTRODUCTION

Voici la **HUITIEME ÉDITION** de l'état des lieux de l'économie sociale dressé par l'Observatoire de l'Economie Sociale. Cette publication entend présenter un état des lieux synthétique de la santé des entreprises de l'économie sociale en 2017-18, des emplois qu'elles génèrent et du type d'activités qu'elles développent.

L'analyse porte sur les entreprises d'économie sociale qui répondent à la définition de l'économie sociale telle que l'entend ConcertES, soit «*les activités économiques productrices de biens ou de services, exercées par des sociétés, principalement coopératives et/ou à finalité sociale, des associations, des mutuelles ou des fondations, dont l'éthique se traduit par les principes suivants* :

- 1 finalité de service à la collectivité ou aux membres, plutôt que finalité de profit;
- 2 autonomie de gestion;
- 3 gestion démocratique et participative;
- 4 primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus ».

Cette définition est, à quelques nuances près, la définition de l'économie sociale du Décret du Gouvernement wallon du 20 novembre 2008. La définition de l'entreprise sociale, basée sur l'idéal type du réseau EMES¹, que l'on retrouve dans l'Ordonnance du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 23 juillet 2018 relative à l'agrément et au soutien des entreprises sociales s'inscrit aussi pleinement dans cette définition.

Cet état des lieux entend donc rencontrer les objectifs que s'est donné l'Observatoire de l'Economie Sociale :

- ➔ être un outil aux services de tous ceux.celles qui participent aux réflexions, à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et d'actions concernant l'économie sociale;
- ➔ permettre aux décideur.euse.s politiques et aux porteur.euse.s de projets d'obtenir les informations qu'ils désirent sur l'économie sociale afin de développer leur argumentaire, leur positionnement ou d'appréhender l'économie sociale.

¹ Voir <https://emes.net/publications/working-papers/lapporte-emes-de-lentreprise-sociale-dans-une-perspective-comparative/>

LA MÉTHODOLOGIE

... DES PRINCIPES À UN PÉRIMÈTRE D'OBSERVATION ...

Le périmètre statistique de l'économie sociale utilisé par l'Observatoire dans ses publications regroupe l'ensemble des employeurs, dont le siège social est établi en Belgique, qui ont adopté la forme d'association (asbl, aisbl et association de fait), de société coopérative agréée pour le Conseil National de la Coopération (CNC), de société à finalité sociale (SFS), de fondation ou de mutuelle. Ces différentes formes juridiques intègrent en effet des dispositions qui traduisent les principes de l'économie sociale. **Il s'agit du périmètre statistique prôné par le monde académique, mais aussi du périmètre statistique utilisé au niveau européen, ce qui permet des analyses croisées avec les réalités observées dans d'autres pays.**

Les entreprises employeuses qui s'inscrivent dans ce périmètre sont intégrées dans la base de données qui a été constituée par l'Observatoire. Cette base de données est en constante évolution : des entreprises sont ajoutées au gré de leur identification, des corrections sont apportées aux données ...

L'état des lieux annuel de 2017-18 présente ainsi les données relatives aux années 2017 et 2018 mais également une actualisation des années précédentes.

Les données présentées font état de la situation au 31 décembre de l'année concernée (ou, en ce qui concerne les emplois, du 4^e trimestre de l'année concernée).

Lorsque les données sont présentées en termes de postes de travail, il s'agit de la somme des personnes sous contrat de travail au sein de l'organisation (ne sont donc pas compris, par exemple, les stagiaires, les dirigeants indépendants ou les art. 60, §7).

Lorsque les données sont présentées en termes d'équivalents temps pleins (ETP), il s'agit des ETP calculés par l'ONSS pour déterminer les cotisations sociales patronales dues (pour plus d'informations, voir la définition du 'volume de travail' dans les publications de l'ONSS - <http://www.rsz.fgov.be/fr/statistiques/publications/emploi-salarie>).

LES SOURCES DE DONNÉES...

Les sources de données utilisées par l'Observatoire de l'Economie Sociale sont les suivantes :

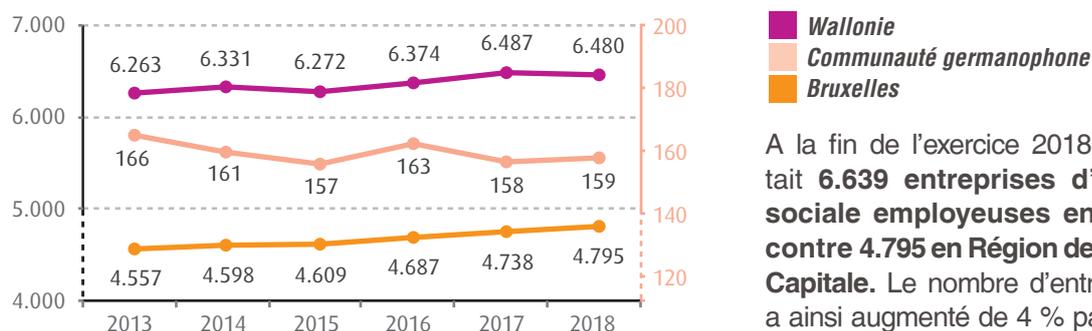
- Office National de la Sécurité Sociale : données relatives à l'emploi et aux travailleur.se.s des entreprises d'économie sociale
- Banque Carrefour des Entreprises : données d'identification des entreprises d'économie sociale
- Centrale des Bilans de la Banque Nationale de Belgique : données relatives aux comptes annuels déposés par les sociétés commerciales et les asbl tenues d'y déposer leurs comptes
- Diverses administrations régionales et fédérales : La Direction de l'Economie Sociale de la Direction Générale Opérationnelle 6 du Service Public de Wallonie ; la Direction de la Politique de l'Emploi et de l'Economie plurielle du Service Public Régional de Bruxelles ; le SPP Intégration Sociale, Lutte contre la Pauvreté et Economie Sociale ...
- Les membres de ConcertES : données d'identification d'entreprises d'économie sociale
- La Banque Carrefour de la Sécurité Sociale, StatBel, Eurostat : données relatives à l'emploi et à la population en Belgique, en Wallonie et en Région de Bruxelles-Capitale
- La SOWECSOM : données d'identification de certaines entreprises d'économie sociale

PARTIE 1

LES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

NOMBRE D'ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

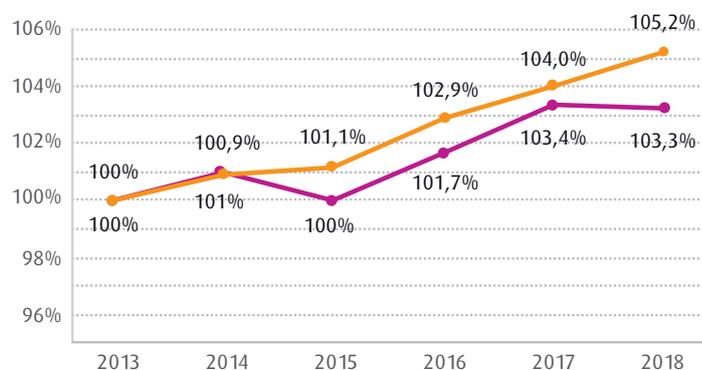
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE (ES)



■ Wallonie
■ Communauté germanophone
■ Bruxelles

A la fin de l'exercice 2018, on comptait **6.639 entreprises d'économie sociale employeuses en Wallonie, contre 4.795 en Région de Bruxelles-Capitale**. Le nombre d'entreprises ES a ainsi augmenté de 4 % par rapport à 2013.

TAUX DE CROISSANCE DU NOMBRE D'ENTREPRISES D'ES



■ Wallonie
■ Bruxelles

Notons que les deux régions n'ont pas connu la même croissance. En effet, le nombre d'entreprises d'ES a davantage augmenté en RBC, de l'ordre de 5,22 %, avec une progression continue sur les cinq années. Tandis que la croissance en Wallonie a été légèrement inférieure à celle observée en RBC sur l'ensemble de la période.

TAUX DE CROISSANCE DU NOMBRE D'ENTREPRISES DANS L'ES ET HORS ES

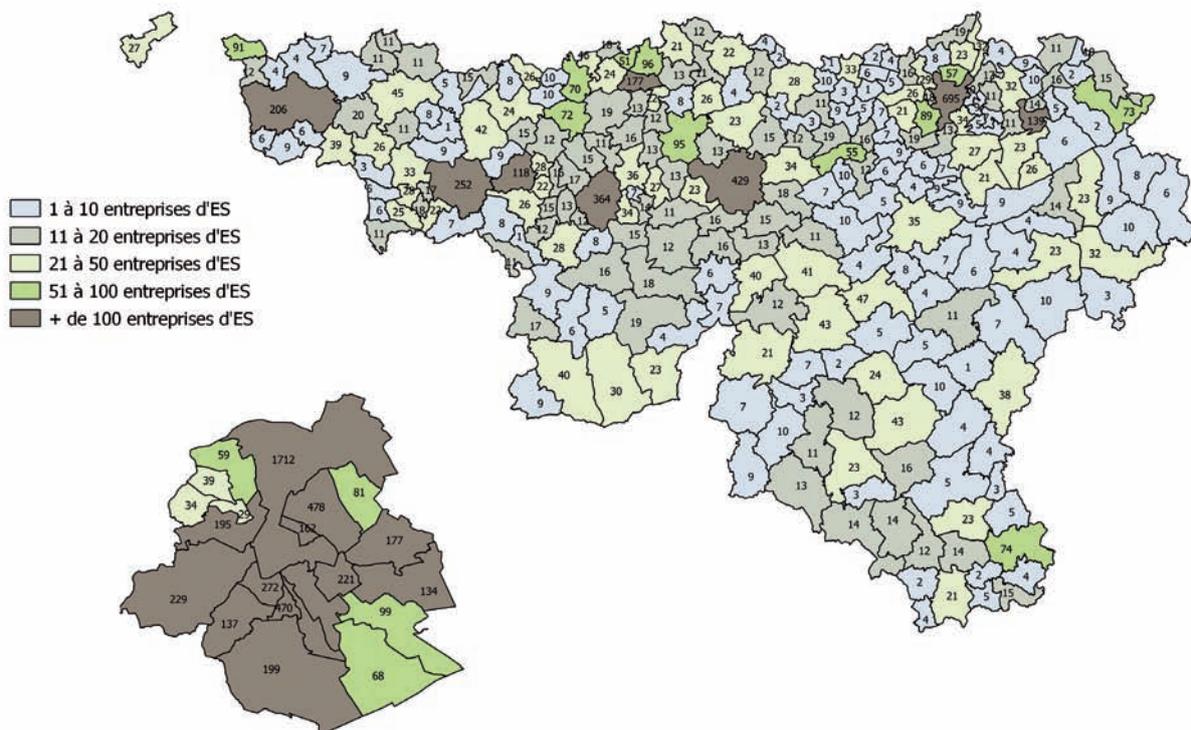


■ Economie sociale (ES)
■ Economie classique - hors ES

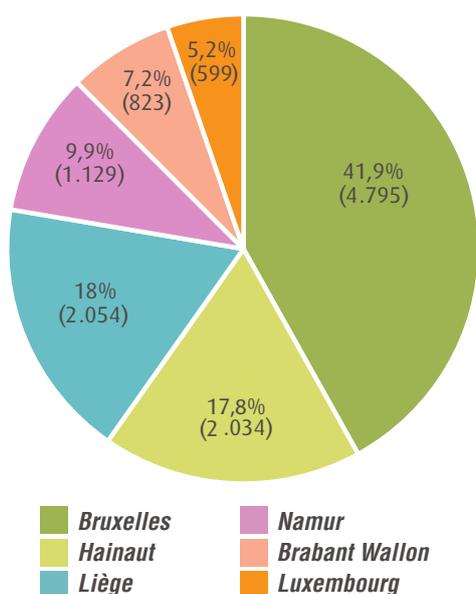
Sur l'ensemble de la période, le taux de croissance de l'économie sociale a enregistré des résultats relativement comparables à l'économie classique (privé – hors ES et public). Après avoir redressé la barre de façon notable en 2016, une année particulièrement fructueuse dans son ensemble, la croissance s'est stabilisée sur les deux dernières années tant dans l'ES que dans l'économie classique – hors ES.

LOCALISATION DES ENTREPRISES D'ES

NOMBRE D'ENTREPRISES EMPLOYEUSES



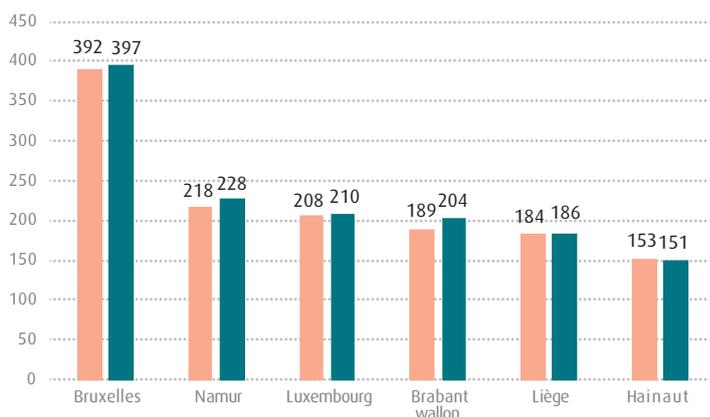
RÉPARTITION DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE PAR PROVINCE



En 2018, 42 % des entreprises d'ES employeuses sont localisées en RBC et 58 % en Wallonie.

Au niveau provincial, ce sont les provinces du Hainaut et de Liège qui rassemblent le plus grand nombre d'entreprises d'ES, avec respectivement 18 % des entreprises de la région wallonne. Viennent ensuite les provinces de Namur (10 %), du Brabant Wallon (7 %) et de Luxembourg (5 %).

Par rapport à 2013, à l'exception du Hainaut qui a affiché une légère diminution, l'ensemble des provinces ont enregistré une hausse du nombre d'entreprises d'ES implantées sur leur territoire, avec un pic de 11,22 % pour le Brabant Wallon, suivi de Namur (6,61 %), de Luxembourg (4,17 %) et de Liège (2,14 %).



EVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES D'ES PAR 100.000 HABITANTS

2013
2018

En matière de concentration, le tableau est quelque peu différent : Namur prend ici les devants (228,4 pour 100.000 hab.), devant le Luxembourg (210,4), le Brabant Wallon (203,9), Liège (185,5) et enfin, le Hainaut (151,3). De 2013 à 2018, le Hainaut est la seule province à avoir connu une baisse en matière de densité d'entreprises d'ES.

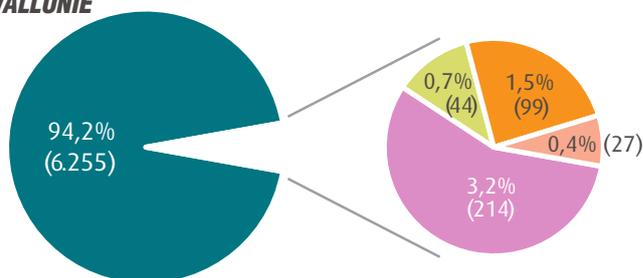
CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES D'ES

1 / PROFIL DES ENTREPRISES D'ES

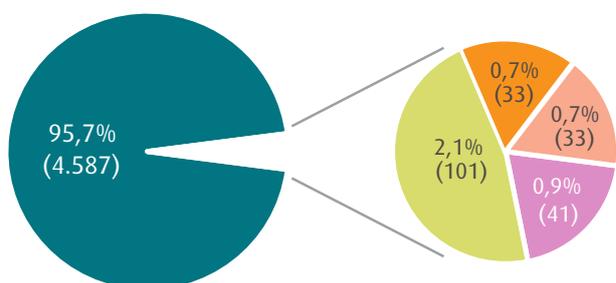
L'économie sociale est constituée de **5 TYPES D'ENTREPRISES** : les associations (asbl, aisbl et associations de fait) qui représentent 94,8 % des entreprises en 2018, les sociétés à finalité sociale (scrl à fs, sa à fs, sprl à fs, etc.) comptant pour 2,2 %, les sociétés coopératives agréées pour le CNC (y compris celles ayant également adopté la finalité sociale) 1,2 %, les fondations 1,3 % et les mutuelles 0,5 %.

RÉPARTITION DES ENTREPRISES D'ES PAR FORME JURIDIQUE

WALLONIE



BRUXELLES



Associations
SFS
Coop CNC
Fondations
Mutuelles

On remarque quelques différences régionales au niveau de la répartition des entreprises par forme juridique. De fait, la Région de Bruxelles-Capitale compte proportionnellement plus de fondations que la Wallonie (2,1 % contre 0,7 %). A contrario, la proportion de sociétés à finalité sociale est plus importante en Wallonie qu'en RBC (3,2 % contre 0,9 %). Ce différentiel peut en partie s'expliquer par une plus grande vitalité du dispositif wallon d'entreprises d'insertion, qui requiert des entreprises l'adoption de la finalité sociale.

PARTIE 1 LES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

NOMBRE D'ENTREPRISES EMPLOYEUSES

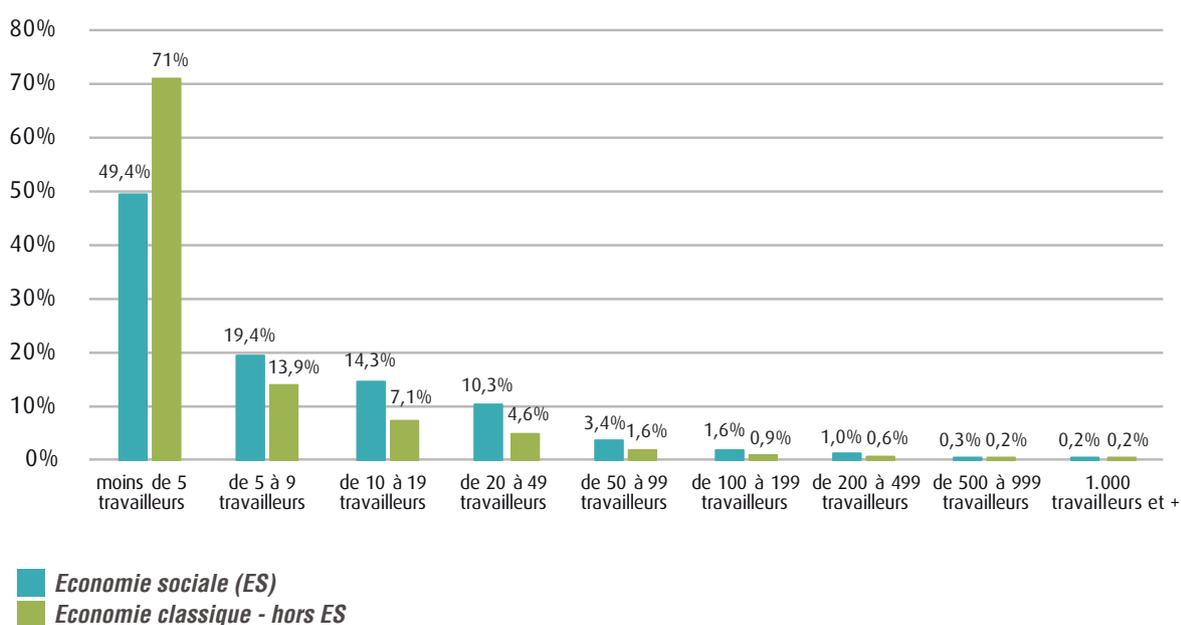
	Wallonie	Bruxelles	Total en 2018
Associations	6.255	4.587	10.842
<i>dont associations de fait</i>	282	78	360
SFS	214	41	255
Fondations	44	101	145
Coop CNC	99	33	132
Mutuelles	27	33	60
Total en 2018	6.639	4.795	11.434

2 / TAILLE DES ENTREPRISES D'ES

L'économie sociale regroupe principalement des entreprises employant moins de 50 travailleurs (93,48 %). Cette prédominance s'observe également dans l'économie classique - hors ES puisque ces dernières représentent 96,6 % des entreprises. Plus précisément, ce sont les petites entreprises d'ES de moins de 5 travailleurs qui dominent dans l'économie sociale, où elles représentent la moitié des entreprises et plus encore dans l'économie classique - hors ES où elles constituent plus de 2/3 des entreprises (71%).

Observons également que dans les tranches supérieures, la proportion d'entreprises d'économie sociale est systématiquement plus importante par rapport aux entreprises classiques - hors ES.

RÉPARTITION DES ENTREPRISES ES ET ECONOMIE CLASSIQUE - HORS ES PAR TAILLE



3/ RÉPARTITION DES ENTREPRISES D'ES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (NACE)

La répartition des entreprises d'économie sociale présentée dans le tableau ci-dessous a été établie suivant la nomenclature européenne des activités économiques (NACE). Celle-ci a toutefois été adaptée afin de rendre compte de certains secteurs d'activités spécifiques de l'économie sociale et porteurs d'emplois. Ainsi, les activités des entreprises de travail adapté (ETA) et des entreprises d'insertion socio-professionnelle (AFT/OISP-CISP) ont été isolées de la section Q – Santé humaine et action sociale. Nous avons également regroupé dans la catégorie « activités titres-services », les emplois titres-services, qui sans cela, seraient dispersés dans d'autres secteurs tels que les « activités de services administratifs et de soutien », la « santé humaine et action sociale », etc. Enfin, les activités relevant de l'enseignement obligatoire (PEns) et des activités hospitalières (QHop) ont été mises en évidence car étant moins associées à l'économie sociale et plus encadrées par les pouvoirs publics (enseignants directement à la charge de la Fédération Wallonie- Bruxelles ; hôpitaux fortement influencés par le régime de sécurité sociale obligatoire).

Sections	Wallonie		Bruxelles		Total en 2018		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
A	Agriculture, Sylviculture et Pêche	103	1,6%	2	0,0%	105	0,9%
C	Industries manufacturières	34	0,5%	2	0,0%	36	0,3%
D	Prod. et distr. électricité, gaz, vapeur et air conditionné	1	0,0%		0,0%	1	0,0%
E	Production et distribution eau - assainissement, gestion des déchets et dépollution	20	0,3%	3	0,1%	23	0,2%
F	Construction	30	0,5%	5	0,1%	35	0,3%
G	Commerce de gros et détail - réparation d'auto et moto	91	1,4%	25	0,5%	116	1,0%
H	Transports et entreposages	21	0,3%	8	0,2%	29	0,3%
I	Hébergement et restauration	97	1,5%	41	0,9%	138	1,2%
J	Information et communication	68	1,0%	87	1,8%	155	1,4%
K	Activités financières et assurances	14	0,2%	34	0,7%	48	0,4%
L	Activités immobilières	61	0,9%	40	0,8%	101	0,9%
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	201	3,0%	242	5,0%	443	3,9%
N	Activités de services administratifs et de soutien	238	3,6%	106	2,2%	344	3,0%
O	Admin. publique et défense - sécurité sociale obligatoire	42	0,6%	51	1,1%	93	0,8%
P	Education et enseignement (hors enseignement obligatoire)	446	6,7%	340	7,1%	786	6,9%
Q	Santé humaine et action sociale	1.814	27,3%	957	20,0%	2.771	24,2%
Q-ETA	Entreprises de Travail Adapté ETA	54	0,8%	12	0,3%	66	0,6%
Q-AFT/OISP-CISP	Insertion socio-professionnelle AFT/OISP - CISP	144	2,2%	59	1,2%	203	1,8%
R	Arts, spectacles et activités récréatives	1.092	16,4%	623	13,0%	1.715	15,0%
S	Autres activités de services	1.294	19,5%	1.932	40,3%	3.226	28,2%
T	Activités des ménages comme employeurs ou producteurs de biens et services pour usage propre	3	0,0%	1	0,0%	4	0,0%
TS	Activités titres-services	201	3,0%	25	0,5%	226	2,0%
U	Activités des organismes extra-territoriaux	1	0,0%	8	0,2%	9	0,1%
SOUS-TOTAL		6.070		4.603		10.673	
PEns	Enseignement obligatoire	533	8,0%	174	3,6%	707	6,2%
QHop	Hôpitaux	36	0,5%	18	0,4%	54	0,5%
TOTAL		6.639		4.795		11.434	

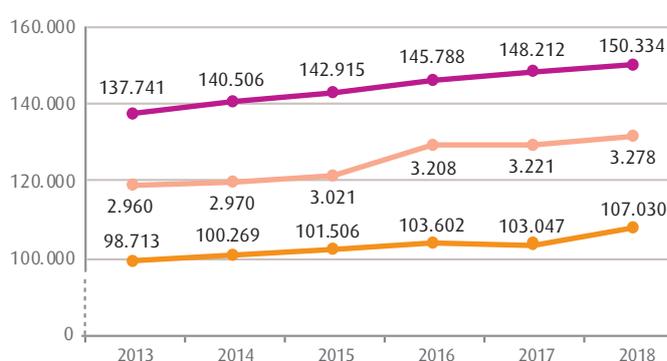
Si l'on retrouve des entreprises d'économie sociale dans de nombreux secteurs d'activités, elles sont principalement actives dans les secteurs des « autres activités de services » (28,2 %), de la « santé humaine et action sociale » (24,2 %) et des « arts, spectacles et activités récréatives » (15 %).

On distingue quelques différences sectorielles entre les deux régions. Ainsi, alors que les entreprises d'ES sont, en Wallonie, essentiellement actives dans le secteur de la « santé humaine et action sociale » (27,3 % contre 20 % en RBC), elles sont majoritairement actives dans le secteur des « autres activités de services » en Région de Bruxelles-Capitale (40,3 % contre 19,5 % en Wallonie). Cette différence se retrouve également hors économie sociale où la Région de Bruxelles-Capitale concentre également plus d'activités de services que la Wallonie.

PARTIE 2

LES EMPLOIS DANS LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL

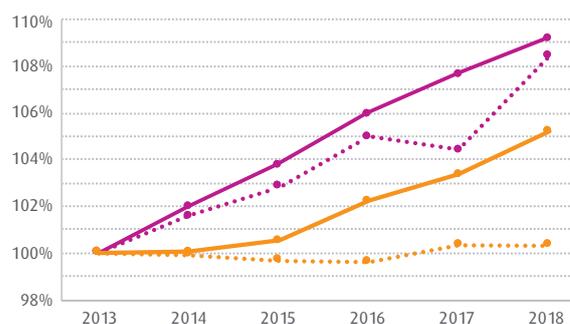
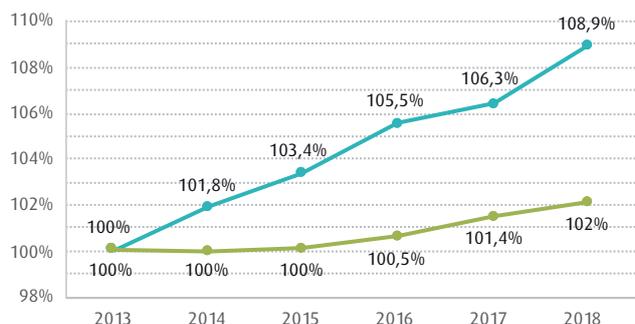


ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES ENTREPRISES D'ES

- Wallonie
- Communauté germanophone
- Bruxelles

A la fin de l'exercice 2018, l'économie sociale totalisait **153.612 emplois en Wallonie** et **107.030 emplois en Région de Bruxelles-Capitale**. Cela représente 12 % de l'emploi total en Wallonie et RBC.

TAUX DE CROISSANCE DES EMPLOIS DANS L'ES ET HORS ES



- Economie sociale (ES)
- Economie classique - hors ES

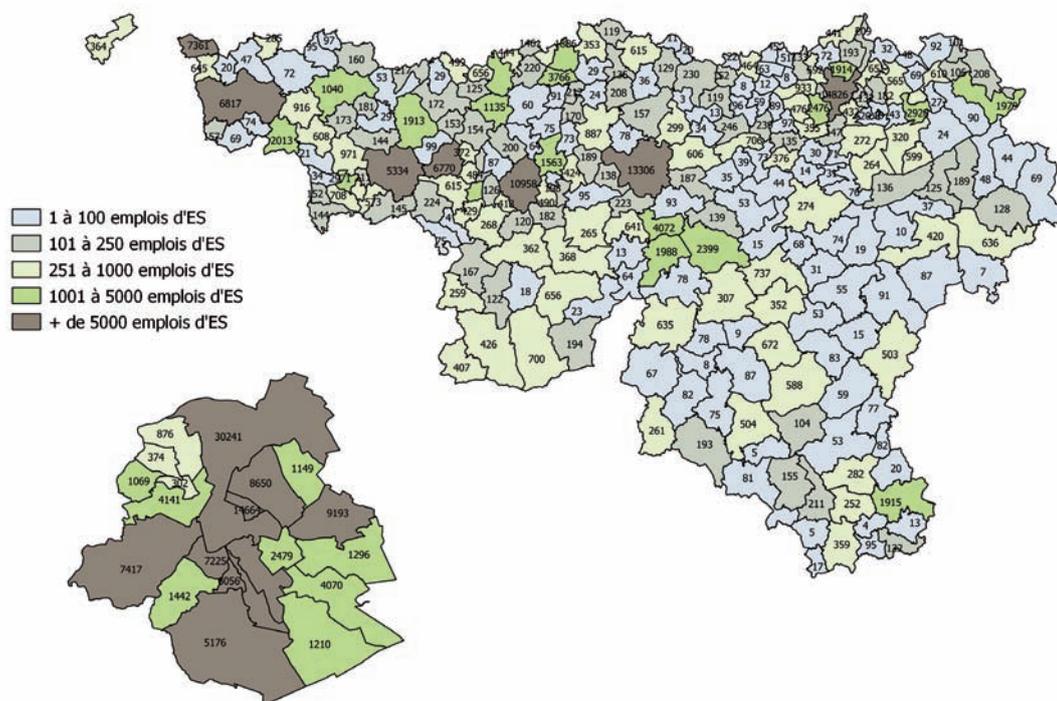
- ES Wallonie
- ES Bruxelles
- Economie classique - hors ES, Wallonie
- Economie classique - hors ES, Bruxelles

Sur les cinq dernières années, le nombre total d'emplois d'ES a crû de 8,9 %, là où l'économie classique-hors ES a vu le taux de croissance de ses emplois croître de 2 %. Une différence sensible qu'il convient ici de souligner, et qui conforte la tendance enregistrée au cours de ces dernières années.

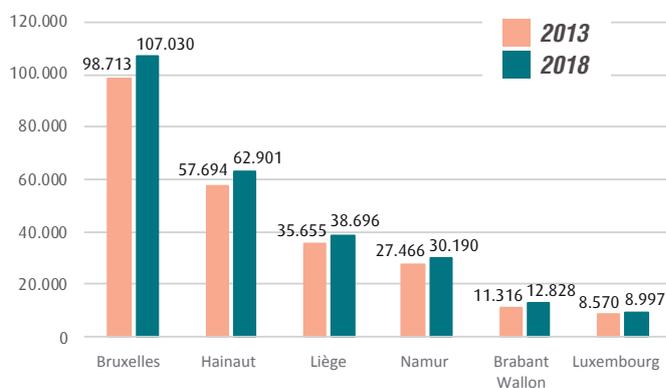
Notons que l'année 2017 a connu un léger ralentissement de la croissance en comparaison des autres années. Une observation qui trouve son explication au niveau régional, et qui est due à la légère stagnation de la Région Bruxelles-Capitale cette même année.

LOCALISATION DE L'EMPLOI DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

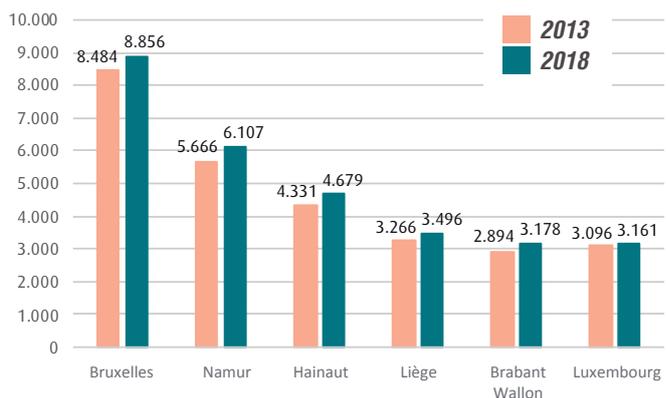
NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL DANS LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE EMPLOYEUSES DE LA COMMUNE



POSTES DE TRAVAIL PAR PROVINCE (EN CHIFFRES ABSOLUS)



POSTES DE TRAVAIL PAR PROVINCE PAR 100.000 HABITANTS



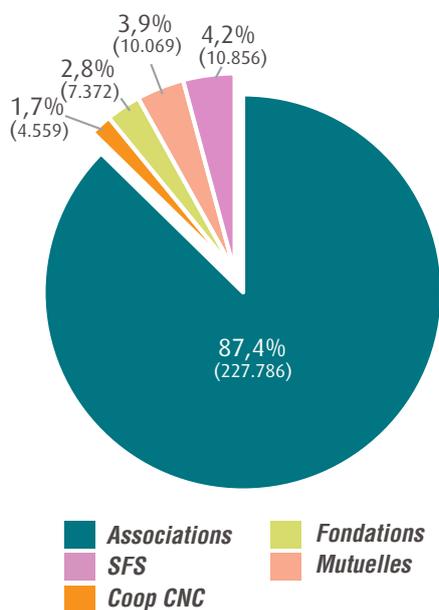
Dans l'ensemble, la Wallonie a généré 59 % du total des emplois d'économie sociale, tandis que la Région de Bruxelles-Capitale a contribué à 41 % des emplois. En se penchant sur le niveau provincial, on constate que le Hainaut totalise 24 % des emplois, là où la province de Liège représente 15 %, la province de Namur 12 %, le Brabant Wallon 5 % et enfin, la province de Luxembourg 3 %. Notons qu'en l'espace de cinq ans, l'emploi a crû dans chaque province, le Brabant Wallon héritant de la hausse la plus importante (+ 13,4 %), tandis qu'à l'opposé, la province du Luxembourg a connu une progression de 5 %.

En prenant en considération la différence de taille de population entre les provinces, on constate que ce sont les provinces de Namur et du Hainaut qui présentent les densités d'emplois d'ES les plus élevées, avec respectivement 6.107 et 4.679 emplois pour 100.000 habitants. Suivent les provinces de Liège (3.496), du Brabant Wallon (3.178) et de Luxembourg (3.161). De 2013 à 2018, la densité d'emploi a connu une hausse dans l'ensemble des provinces.

CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI DANS L'ES

1 / RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR FORME JURIDIQUE

Que ce soit en Wallonie ou à Bruxelles, ce sont les associations qui pourvoient l'essentiel des emplois d'économie sociale, puisqu'elles rassemblent 87 % des postes de travail. Loin derrière, on retrouve les sociétés à finalité sociale et les mutuelles, qui génèrent chacune 4 % des emplois d'ES. Suivent ensuite les fondations (3%) et les sociétés coopératives agréées pour le CNC (2 %).



QUELQUES DIFFÉRENCES RÉGIONALES...

Tandis que les sociétés à finalité sociale représentent le second plus grand pourvoyeur d'emplois d'ES en Wallonie (6,3 %), ce sont les mutuelles qui occupent cette place en RBC (5,3 %), suivies de près par les fondations (5,1 %). Parmi les progressions les plus nettes, retenons celle des SFS wallonnes (+ 21,7 %) et nuançons la croissance des sociétés coopératives CNC à Bruxelles (+ 662 %), qui s'explique exclusivement par l'obtention de l'agrément CNC d'une entreprise de taille conséquente.

		2013		2018	
		Nbre	%	Nbre	%
Wallonie	Associations	124.721	88,6%	135.277	88,1%
	<i>dont associations de fait</i>	1.128	0,8%	840	0,5%
	Coop CNC	2.286	1,6%	2.307	1,5%
	Fondations	1.647	1,2%	1.917	1,2%
	Mutuelles	4.047	2,9%	4.368	2,8%
	SFS	8.000	5,7%	9.743	6,3%
	Total Wallonie	140.701		153.612	
Bruxelles	Associations	86.893	88,0%	92.509	86,4%
	<i>dont associations de fait</i>	906	0,9%	686	0,6%
	Coop CNC	338	0,3%	2.252	2,1%
	Fondations	4.732	4,8%	5.455	5,1%
	Mutuelles	5.556	5,6%	5.701	5,3%
	SFS	1.194	1,2%	1.113	1,0%
	Total Bruxelles	98.713		107.030	

2 / RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (NACE)

Au niveau des secteurs d'activité, on constate que le plus grand pourvoyeur d'emplois en Wallonie et en RBC est le secteur de la « santé humaine et action sociale », qui totalise plus de la moitié des emplois (52,56 %). A ce sujet, précisons que ce secteur comprend les hôpitaux qui, à eux seuls, génèrent 20,49 % de l'emploi total. Il comprend également les maisons de repos pour personnes âgées, les crèches et garderies d'enfants, les aides familiales à domiciles, etc. Dans la suite du classement, on retrouve les secteurs des « autres activités de services » (9,03 %) (associations de jeunesse, associations pour l'environnement et la mobilité, etc.), de l'« éducation et formation » (en ce compris, l'enseignement obligatoire, l'enseignement culturel, la formation professionnelle, etc.) (6,3 %), des « activités titres-services » (5,77 %) et des « arts, spectacles et activités récréatives » (4,69 %), au coude-à-coude avec les « entreprises de travail adapté » (4,59 %).

Entre les deux régions, les principales différences s'observent au niveau du secteur de la « santé humaine et action sociale » (Q + QHop), puisqu'il représente 59,33 % de l'emploi total d'ES en Wallonie, et 42,86 % en RBC. On distingue aussi une différence notable dans le secteur des « autres activités de services », deuxième plus grand employeur en RBC avec 15,8 %, contre 4,31 % sur le territoire wallon et les « activités titres-services » qui représentent 7,30 % en Wallonie (grâce, notamment, aux nombreuses entreprises d'insertion actives dans ces domaines) contre 3,57 % en RBC.

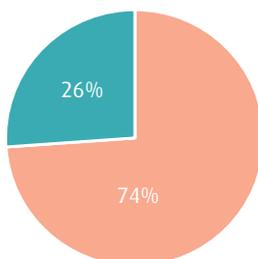
Sections		Wallonie		Bruxelles		Total en 2018	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
A	Agriculture, Sylviculture et Pêche	514	0,33%	7	0,01%	521	0,20%
C	Industries manufacturières	444	0,29%	3	0,00%	447	0,17%
D	Prod. et distr. électricité, gaz, vapeur et air conditionné	6	0,00%		0,00%	6	0,00%
E	Production et distribution eau - assainissement, gestion des déchets et dépollution	475	0,31%	23	0,02%	498	0,19%
F	Construction	141	0,09%	36	0,03%	177	0,07%
G	Commerce de gros et détail - réparation d'auto et moto	2.046	1,33%	1.925	1,80%	3.971	1,52%
H	Transports et entreposages	167	0,11%	41	0,04%	208	0,08%
I	Hébergement et restauration	685	0,45%	647	0,60%	1.332	0,51%
J	Information et communication	892	0,58%	3.540	3,31%	4.432	1,70%
K	Activités financières et assurances	286	0,19%	661	0,62%	947	0,36%
L	Activités immobilières	305	0,20%	289	0,27%	594	0,23%
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2.436	1,59%	5.525	5,16%	7.961	3,05%
N	Activités de services administratifs et de soutien	2.824	1,84%	4.193	3,92%	7.017	2,69%
O	Admin. publique et défense - sécurité sociale obligatoire	4.553	2,96%	6.702	6,26%	11.255	4,32%
P	Enseignement et formation (hors enseign. obligatoire)	2.792	1,82%	3.138	2,93%	5.930	2,28%
Q	Santé humaine et action sociale	52.195	33,98%	31.404	29,34%	83.599	32,07%
Q-ETA	Entreprises de Travail Adapté ETA	9.961	6,48%	1.990	1,86%	11.951	4,59%
Q-AFT/OISP-CISP	Insertion socio-professionnelle AFT/OISP - CISP	3.104	2,02%	1.976	1,85%	5.080	1,95%
R	Arts, spectacles et activités récréatives	6.571	4,28%	5.651	5,28%	12.222	4,69%
S	Autres activités de services	6.627	4,31%	16.906	15,80%	23.533	9,03%
T	Activités des ménages comme employeurs	3	0,00%	1	0,00%	4	0,00%
TS	Activités titres-services	11.211	7,30%	3.822	3,57%	15.033	5,77%
U	Activités des organismes extra-territoriaux	17	0,01%	27	0,03%	44	0,02%
SOUS-TOTAL		108.255		88.507		196.762	
PEns	Enseignement obligatoire	6.417	4,18%	4.053	3,79%	10.470	4,02%
QHOp	Hôpitaux	38.940	25,35%	14.470	13,52%	53.410	20,49%
TOTAL		153.612		107.030		260.642	

3 / RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR GENRE

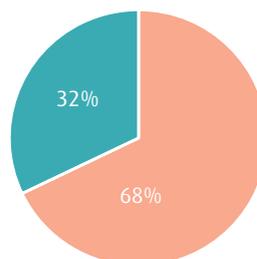
Dans l'économie sociale, les femmes occupent plus de 2/3 des postes, à savoir 68 % en Région de Bruxelles-Capitale et 74 % en Wallonie. Cette répartition est moins inégale dans l'économie classique - hors ES. En Wallonie, les hommes sont majoritaires (56 %), tandis qu'en RBC, ce sont les femmes qui sont davantage représentées (53 %).

DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE

■ Hommes
■ Femmes



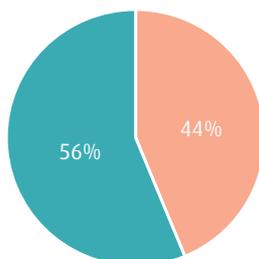
Wallonie



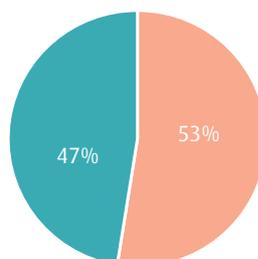
Bruxelles

DANS L'ÉCONOMIE CLASSIQUE - HORS ES

■ Hommes
■ Femmes



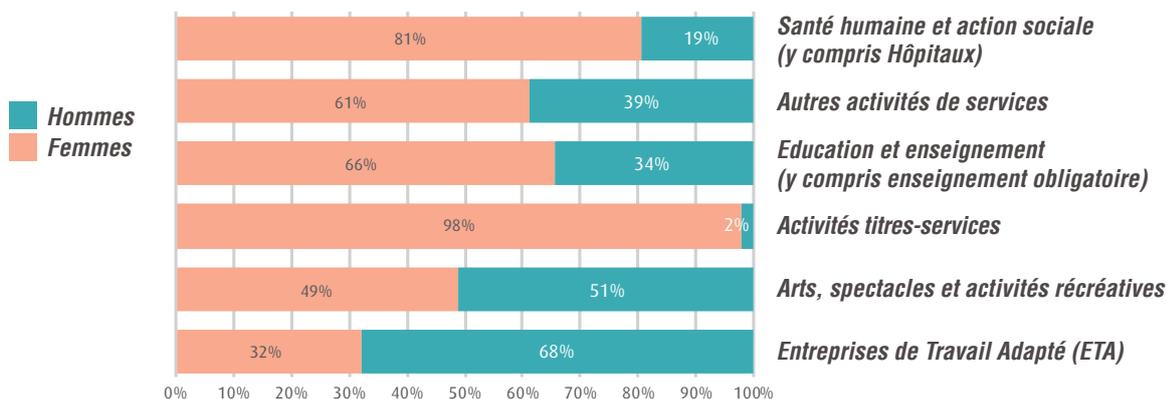
Wallonie



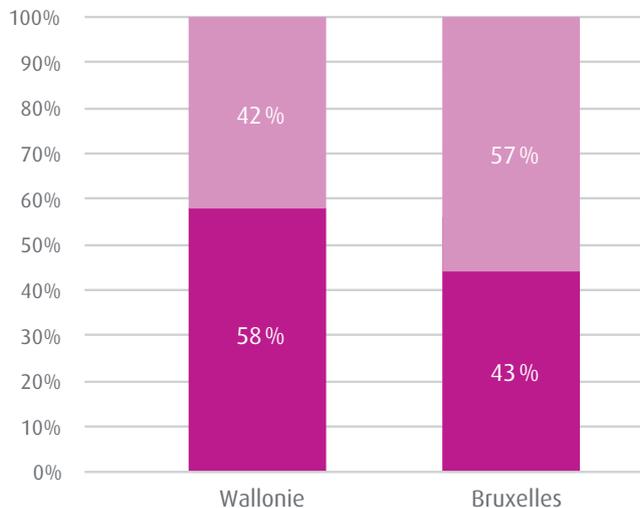
Bruxelles

RÉPARTITION DES TRAVAILLEUR.S.E.S DE L'ES SELON LE GENRE DANS LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

Si cette prédominance féminine s'observe dans les principaux secteurs dans lesquels les entreprises sociales sont actives, avec en tête des emplois occupés par des femmes les « activités de titres-services » (98 %) et le secteur de la « santé humaine et action sociale » (81 %), certains secteurs dérogent à la règle. C'est ainsi que le secteur « arts, spectacles et activités récréatives » est le plus égalitaire, avec 51 % d'hommes, tandis que ces derniers sont surreprésentés dans les « entreprises de travail adapté », en occupant 68 % de l'ensemble des postes.



4 / RÉPARTITION DE L'EMPLOI SELON LE RÉGIME DE TRAVAIL



RÉPARTITION PAR RÉGION

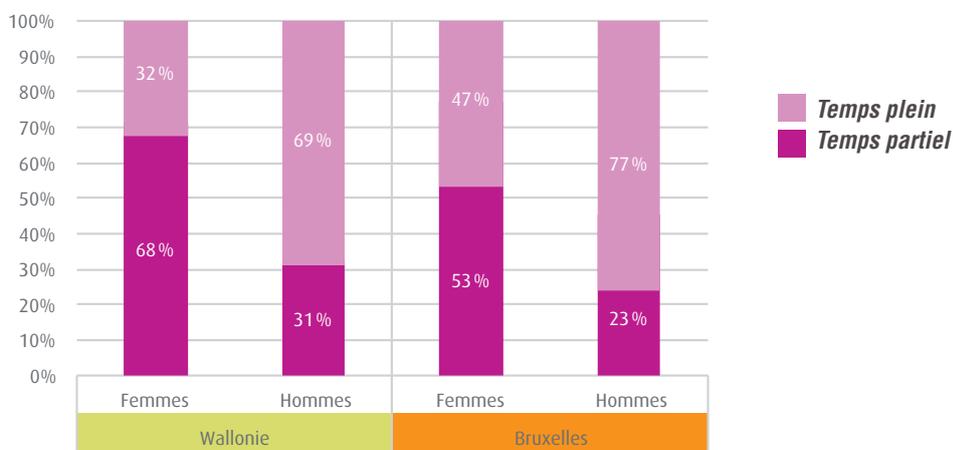
En 2018, environ un.e travailleur.se salarié.e sur deux travaille à temps partiel (52 %) dans l'économie sociale. Une valeur globale qui ne reflète pas les disparités entre les régions, puisque 57 % des travailleur.se.s travaillent à temps plein (57 %) en RBC, tandis que 58 % travaillent à temps partiel en Wallonie.

■ Temps plein
■ Temps partiel

RÉPARTITION SELON LE GENRE ET LE RÉGIME DE TRAVAIL

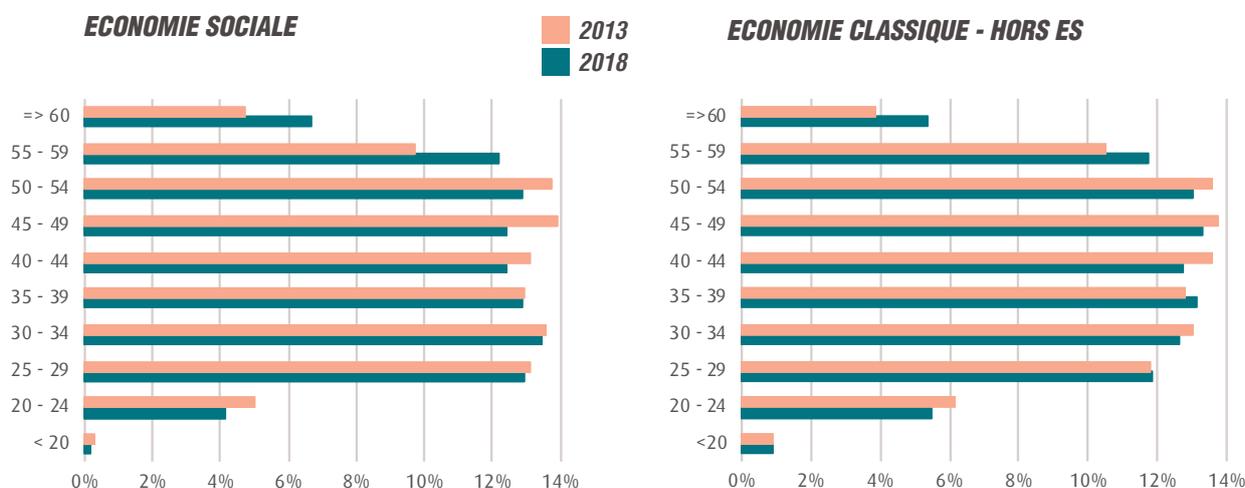
Au niveau des régimes de travail, des différences nettes se profilent entre les hommes et les femmes, tant en Région de Bruxelles-Capitale qu'en Wallonie. Dans l'ensemble, on retiendra que les hommes travaillent principalement à temps plein, à l'opposé des femmes, qui travaillent davantage à temps partiel. Bien que cette prédominance soit relativement faible à Bruxelles, où 47 % des femmes qui travaillent dans l'économie sociale y sont employées à temps plein.

Si, au niveau de la RBC, ces données se recoupent avec celles observées dans l'économie classique - hors ES, il convient de noter que des différences apparaissent plus clairement en Wallonie. En effet, 68% des femmes sont dans l'ES employées à temps partiel contre 54% dans l'économie classique - hors ES, tandis que 86 % des hommes travaillent à temps plein dans l'économie classique - hors ES, contre 69 % dans l'économie sociale.

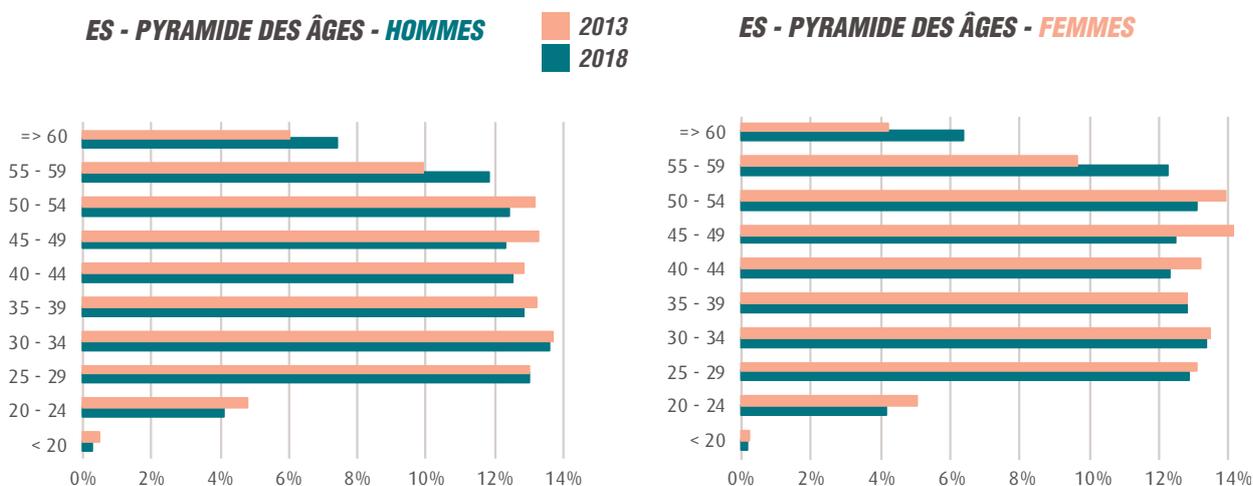


5 / RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR CLASSE D'ÂGE

En l'espace de cinq ans, on constate que le nombre d'emplois au sein des travailleur.se.s de plus de 55 ans a sensiblement augmenté, avec près d'un.e travailleur.se sur cinq (18,81 %) en 2018, contre 14,44 % en 2013. Ceci a pour effet de faire reculer l'ensemble des autres tranches d'âge. Les jeunes travailleurs de moins de 25 ans, déjà faiblement représentés en 2013, continuent ainsi de régresser, augmentant l'écart qui les sépare de la tranche d'âge supérieure (25-29 ans). Ajoutons que ce phénomène est aussi valable pour l'économie classique-hors ES, mais dans une moindre mesure.



Au sein **DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE**, cette tendance de vieillissement est valable à la fois pour les hommes et pour les femmes.



PARTIE 3

FOCUS SUR LES «FAMILLES» DE L'ES

Dans ce troisième et dernier volet, nous dressons un portrait plus détaillé des « familles » de l'économie sociale – associations, fondations, mutuelles, sociétés coopératives agréées pour le CNC et sociétés à finalité sociale - en vue de mettre en lumière leurs spécificités sectorielles et de déterminer le profil de leurs travailleurs.

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Associations	ENTREPRISES		EMPLOIS	
	2013	2018	2013	2018
Santé humaine et action sociale	2.675	2.782	121.956	133.982
Autres activités de services	3.079	3.150	21.057	22.820
Education et formation	1.286	1.477	14.780	16.223
Arts, spectacles et activités récréatives	1.571	1.684	10.424	11.660
Entreprises de Travail Adapté ETA	61	58	9.935	10.733
Autres	1.755	1.691	33.462	32.368
Total	10.427	10.842	211.614	227.786

Les **ASSOCIATIONS** représentent à tous points de vue un acteur prépondérant de l'économie sociale. Elles sont actives dans de nombreux secteurs d'activité, et plus particulièrement dans les secteurs de la « santé humaine et action sociale », des « autres activités de services » et de l'« éducation et formation ». Ces derniers représentent respectivement 58,8% des emplois des associations, 10% et 7,1% en 2018.

Sociétés à finalité sociale	ENTREPRISES		EMPLOIS	
	2013	2018	2013	2018
Activités titres-services	120	93	5.689	6.401
Entreprises de Travail Adapté ETA	8	8	1.120	1.218
Activités de services administratifs et de soutien	27	26	502	841
Santé humaine et action sociale	10	13	610	634
Autres	110	115	1.273	1.762
Total	275	255	9.194	10.856

Au niveau des emplois relatifs aux **SOCIÉTÉS À FINALITÉ SOCIALE**, 59% proviennent des « activités titres-services ». Une grande partie de ces emplois titres-services provient des entreprises d'insertion, qui recourent au dispositif des titres-services dans le cadre de l'insertion des demandeurs d'emploi. En deuxième place, on retrouve les entreprises de travail adapté, qui sont créditées de 11,2% des emplois des SFS en 2018.

PARTIE 3 FOCUS SUR LES «FAMILLES» DE L'ES

Sociétés coopératives CNC	ENTREPRISES		EMPLOIS	
	2013	2018	2013	2018
Commerce de gros et de détail - réparation d'auto et moto	13	27	1.469	3.262
Activités financières et assur.	14	12	407	309
Activités titres-services	6	4	301	326
Activités de services administratifs et de soutien	9	14	89	183
Autres	55	75	358	479
Total	97	132	2.624	4.559

Le secteur du « commerce de gros et de détail » génère l'essentiel des emplois des **SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES CNC**. En 2018, il totalise 71,6% des emplois, soit davantage qu'en 2013 (56%). Vient ensuite le secteur des « activités titres-services », qui procure en 2018, 7,2% des emplois des coopératives CNC, suivi de près par le secteur « activités financières » (6,8%).

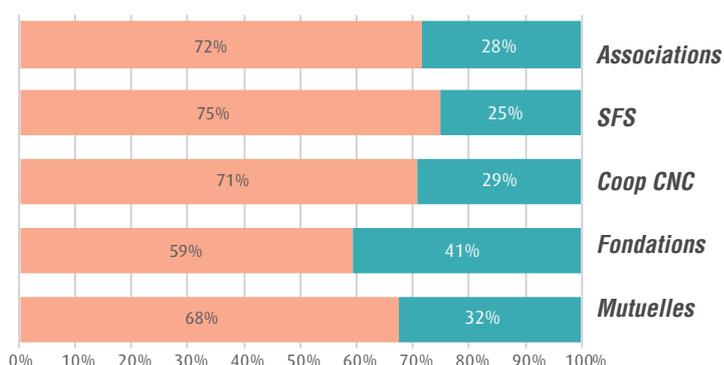
Fondations	ENTREPRISES		EMPLOIS	
	2013	2018	2013	2018
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	14	17	3.380	3.852
Santé humaine et action sociale	20	29	1.871	2.357
Autres activités de services	55	62	518	513
Arts, spectacles et activités récréatives	22	24	412	439
Autres	14	13	198	211
Total	125	145	6.379	7.372

Les emplois dans les **FONDATEMENTS** sont principalement générés au sein des « activités spécialisées, scientifiques et techniques » et de la « santé humaine et action sociale ». Tant le premier que le second a vu son nombre d'emplois augmenter, représentant ainsi respectivement 52,3 et 32% des emplois totaux des fondations.

Mutuelles	ENTREPRISES		EMPLOIS	
	2013	2018	2013	2018
Administration publique et défense - sécurité sociale obligatoire	46	42	9.108	9.540
Activités financières et assurances	16	18	495	529
Total	62	60	9.603	10.069

Au sein des **MUTUELLES**, près de 95 % des emplois proviennent du secteur de l'« administration publique - sécurité sociale obligatoire ». Les mutuelles sont en effet un intermédiaire important dans le dispositif de sécurité sociale obligatoire.

PROFIL DES TRAVAILLEUR.S.E.S



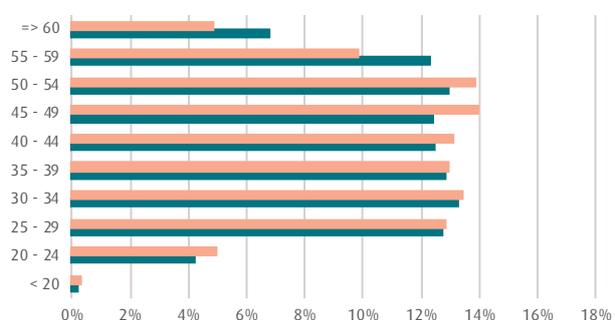
Quelle que soit la forme juridique des entreprises d'économie sociale, on constate que les femmes sont toujours majoritairement représentées. Ce constat s'observe particulièrement dans les sociétés à finalité sociale, les associations et les coopératives CNC, où le taux d'emploi féminin s'élève resp. à 75%, 72% et 71% en 2018.

■ Hommes
■ Femmes

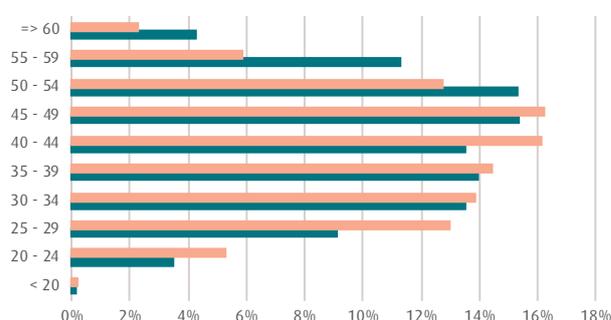
PYRAMIDE DES ÂGES

Toutes les familles de l'ES sont, à des degrés divers, impactées par le phénomène de **VIELLISSEMENT DES TRAVAILLEUR.S.E.S**. Effectivement, on remarque que la proportion des travailleur.se.s de 50 ans et plus a augmenté en l'espace de 5 ans. On s'aperçoit également que les jeunes travailleur.se.s de moins de 25 ans sont globalement sous-représentés. Au-delà de ces similitudes, chaque famille présente une pyramide des âges des travailleur.se.s qui lui est propre, en particulier celle des fondations, qui connaît une prépondérance d'individus de moins de 30 ans.

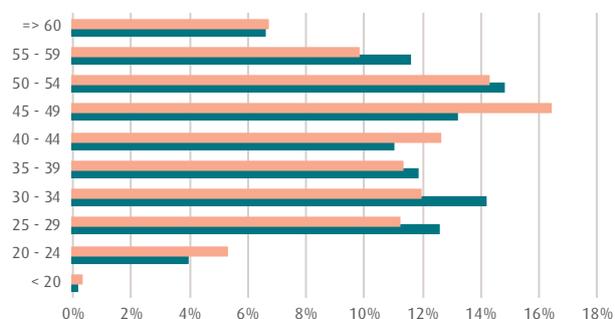
ASSOCIATIONS



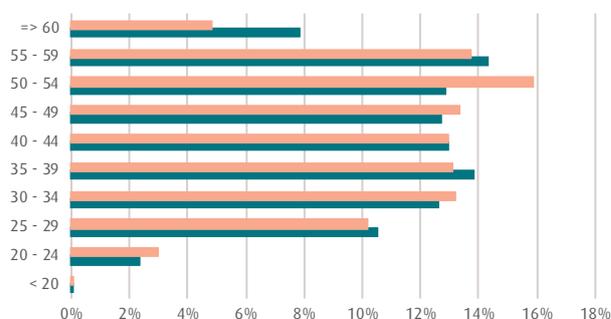
SOCIÉTÉS À FINALITÉ SOCIALE



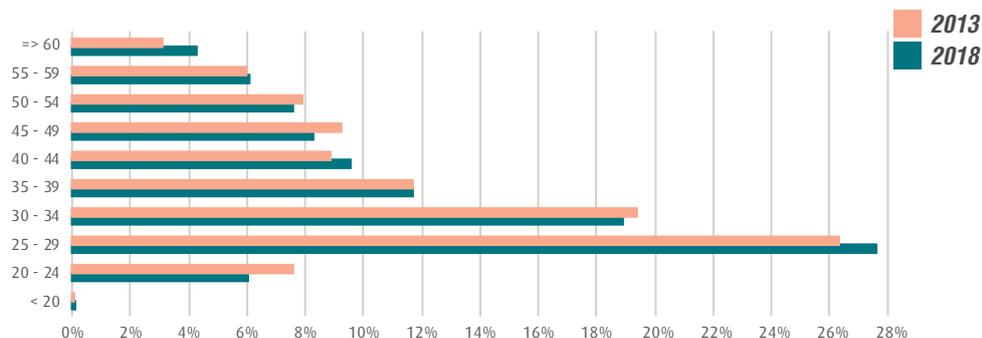
SOC. COOPÉRATIVES CNC



MUTUELLES



FONDATIONS



CONCLUSION

Les derniers états des lieux de l'économie sociale montrent une croissance continue de l'emploi en économie sociale. Si l'on observe également une croissance nette de l'emploi salarié tant privé que public, la croissance nette dans l'économie sociale représente plus de 20 % de la croissance nette des emplois en Belgique, soit 2 fois plus que son poids relatif (12 % des emplois). 1 EUR investi dans l'économie sociale rapporte donc plus en termes d'emplois qu'ailleurs. Il s'agit d'une donnée importante dont les décideurs devraient se souvenir à l'heure de faire d'allocations budgétaires.

Les tendances constatées dans le dernier état des lieux se confirment :

- Une pyramide des âges vieillissante : la part des plus de 55 ans continue d'augmenter et reste plus importante que dans l'ensemble de l'économie ;
- Une faible présence des jeunes. Plus encore que dans l'économie classique hors ES, les jeunes de moins de 25 ans sont peu présents dans les entreprises d'économie sociale ;
- Une présence un peu plus importante des jeunes de 25 à 35 ans que dans l'économie classique hors ES ;
- La part importante de moyennes et grandes entreprises, jusque 2 fois plus nombreuses dans l'ES qu'au sein du secteur privé hors ES.

DÉJÀ PARUS :

- CAHIER 0 L'Economie Sociale se dévoile - Décembre 2011
- CAHIER 1 Les Services à la personne / Service de proximité - Août 2009
- CAHIER 2 Entreprises d'insertion françaises et EI wallonnes - Mai 2010
- CAHIER 3 Promouvoir l'emploi des personnes handicapées - Janvier 2011
- CAHIER 4 Les travailleurs participent-ils à la gestion des entreprises? - Mars 2012
- CAHIER 5 Economie Sociale et Solidaire : Quels emplois et quels besoins de formation? - Juin 2012
- CAHIER 6 Comment les entreprises d'ES et solidaire répartissent-elles leurs bénéfices ? - Octobre 2012
- CAHIER 7 Enjeux et perspectives de l'ESS pour les services de proximité - Décembre 2012
- CAHIER 8 Etat des lieux de l'économie sociale en 2011 - Décembre 2012
- CAHIER 9 Etat des lieux de l'économie sociale en 2012 - Décembre 2013
- CAHIER 10 La 6^e réforme institutionnelle et son impact pour l'ES en Wallonie et à Bruxelles - Mars 2014
- CAHIER 11 Etat des lieux de l'économie sociale en 2013 - Janvier 2015
- CAHIER 12 Etat des lieux de l'économie sociale en 2014 - Mars 2016
- CAHIER 13 Etat des lieux de l'économie sociale en 2015 - Mars 2017
- CAHIER 14 Etat des lieux de l'économie sociale en 2016 - Juin 2018

